



# TOURISME 2026

L'AUTOCAR, ACTEUR ESSENTIEL D'UN TOURISME DURABLE.



## 1. CHIFFRES CLÉS DU TOURISME EN AUTOCAR

49%

des Français utilisent l'autocar pour leurs déplacements occasionnels en France

28%

des Français utilisent l'autocar pour des trajets entre la France et l'étranger (Sondage Opinion Way)

10 524

conducteurs de tourisme, soit 12% des conducteurs de transport routier de voyageurs (OPTL 2025)

630 000

enfants sont transportés chaque année en France lors de voyages scolaires et éducatifs.



## 2. DES PARTENARIATS AVEC DES SITES TOURISTIQUES



Afin de soutenir le développement du tourisme de groupe et d'améliorer l'expérience des conducteurs d'autocars qui transportent les visiteurs vers les sites touristiques, la FNTV a pris l'initiative de mettre en place des partenariats.

Les sites touristiques sont encouragés à offrir des avantages aux conducteurs d'autocars (accueil café, des espaces de stationnement dédiés aux autocars, réductions sur la restauration, l'hébergement, entrées gratuites...).

En échange de ces services, les sites touristiques bénéficient d'une visibilité accrue grâce à leur référencement en ligne sur le [site de la FNTV](#).

Pour découvrir la liste des partenaires engagés dans cette initiative, veuillez consulter la page dédiée sur le site de la FNTV.

## 3. DES FICHES PAYS

Afin de faciliter la planification des voyages internationaux, la FNTV a élaboré des fiches pays.

Elles comprennent des informations pratiques telles que les documents requis pour le conducteur, les passagers et le véhicule, les zones à faibles émissions, les équipements indispensables à bord de l'autocar, les autorisations nécessaires, les poids et dimensions autorisés, les assurances obligatoires, les limitations de vitesse, les péages, les taxes, ainsi que les procédures pour la déclaration et la récupération de la TVA.

En 2025, la FNTV a conclu un partenariat avec l'Association Française du Transport Routier International (AFTRI).

Il prévoit la possibilité pour la FNTV d'accéder aux fiches pays de l'AFTRI et de questionner les juristes de l'AFTRI.



**AFTRI**

Association Française  
du Transport Routier International

## 4 ■ IFTM 2025 : LA FNTV MET LES AUTOCARISTES DE TOURISME À L'HONNEUR

La FNTV était présente lors du salon IFTM 2025, qui a réuni plus de **30 000 visiteurs et 1 400 marques**, pour mettre en avant le rôle du transport de tourisme par autocar et les engagements de la profession en matière de qualité de service, de sécurité et de transition.

À cette occasion, la Fédération a inauguré le Prix FNTV de l'Autocariste de Tourisme, qui a distingué plusieurs entreprises pour leurs initiatives remarquables en matière d'innovation, d'expérience voyageur et de valorisation du métier de conducteur.

Le concours est relancé pour l'édition IFTM 2026.

[Candidatez ici](#)



## 5 ■ MÉDIATION TOURISME ET VOYAGES

L'ordonnance n° 2015-1033 du 20 août 2015 relative au règlement extrajudiciaire des litiges de consommation est venue transposer une directive européenne qui rend le dispositif de médiation obligatoire. L'objectif est de permettre aux consommateurs et aux entreprises de privilégier la résolution extrajudiciaire des litiges résultant des contrats de vente de prestations touristiques ou de fournitures de services.

**La FNTV adhère à la médiation tourisme et voyages pour le compte de ses adhérents.**

## 6 ■ ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN COMPÉTENCE DES CONDUCTEURS DE TOURISME

La FNTV a travaillé avec l'AFTRAL à la construction d'une offre de formation spécifique pour le tourisme afin de répondre aux besoins exprimés par les entreprises en matière de montée en compétence des conducteurs.

Une formation de perfectionnement « **conducteur de tourisme** » de 5 jours a ainsi été créée.

Elle reprend les fondamentaux du métier, renforce la relation client tout au long du trajet et intègre un volet langues particulièrement opérationnel en complément (et non en remplacement) de l'accompagnement réalisé en interne par les autocaristes.

